



DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Grands principes du droit des données personnelles

Objectif

Quarante ans après l'adoption en France de la loi « informatique et libertés », l'entrée en application du « Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données » (RGPD), le 25 mai 2018, a fait exploser les besoins de mise en conformité, tant dans les structures privées qu'au sein des collectivités territoriales. Aucun avocat, quel que soit son domaine de spécialité, ne peut plus se dispenser des connaissances fondamentales sur ces questions. Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? Une finalité de traitement ? Le principe de minimisation ? Quelles sont les attentes du règlement en matière de sécurité des données ? Mon client doit-il être qualifié de responsable de traitement, de co-responsable, de sous-traitant, et quelles sont les conséquences juridiques de ces différentes qualifications ? Doit-il nommer un délégué à la protection des données, tenir un registre des traitements ? Peut-il exporter des données vers une maison-mère basée aux USA ? Combien de temps peut-il conserver les différentes catégories de données qu'il est amené à traiter ? Ces grilles de lectures, l'avocat devra également les appliquer à sa propre activité, afin d'assurer la conformité RGPD de son cabinet. Le Règlement a certes marqué les esprits par la sévérité des sanctions qu'il édicte en cas de violation de ses prescriptions. Mais il ne faut pas oublier qu'il a également pour objet la libre circulation des données. Une fois les pratiques de l'entreprise en matière de données personnelles mises à niveau, les craintes peuvent s'effacer pour laisser place aux opportunités : conforter la confiance de sa clientèle, et déployer plus aisément ses activités à l'échelle européenne.

Programme détaillé

Partie 1 : Rappel des définitions, des grands principes et de la licéité du traitement

Partie 2 : Faire le point sur les devoirs du responsable de traitement et du sous-traitant

- Connaître l'analyse d'impact
- Maîtriser le "Privacy by design"
- Faire le point sur le DPO
- Connaître le registre des activités
- Analyser les notifications des failles de sécurité

Partie 3 : Faire le point sur les droits conférés aux individus

- Connaître l'information

- Faire le point sur l'accès
- Connaître la rectification
- Maîtriser la suppression
- Analyser la portabilité des données
- Connaître le droit à l'oubli
- Faire le point sur les droits relatifs aux décisions automatisées
- Connaître le sort des données après la mort
- Maîtriser les actions de groupe

Partie 4 : Analyser le transfert des données vers des pays tiers

Partie 5 : Faire le point sur les autorités de contrôle et sanctions



Formation animée par

Emmanuel Netter

Professeur de droit privé
Université d'Avignon

Tarif : 390 €



Période
Du 26 janvier 2021 au
28 février 2022



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau
Spécialisation



Formation
E-learning



Thèmes abordés :
Fondements de licéité
des traitements de données
personnelles ; failles de sécurité ;
droit à l'oubli ; profilage ;
portabilité des données





DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Grands principes du droit des données personnelles

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

Ville

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

CP

Tarif : **390€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

